



Eco-solution Poux Rouges (Concentré)

- ✓ Nouveau mode d'action
- ✓ Efficacité prouvée sur tous les stades
(de l'œuf à l'adulte)
- ✓ Ne contient pas de pesticides*
- ✓ Utilisable en agriculture biologique**



Produit liquide concentré pour
bâtiments d'élevage

MODE D'EMPLOI – USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Pour le contrôle des poux rouges des volailles (*Dermanyssus gallinae*) dans leurs formes adultes et immatures (larves et œufs) par le traitement de l'environnement en présence des animaux. Le produit peut être utilisé en présence des animaux et des œufs destinés à la consommation humaine. Il agit au contact des poux rouges et reste actif sur les surfaces traitées pendant quelques jours. Ce produit contient des dérivés de plantes et ne contient pas de pesticides issus de la chimie de synthèse selon le règlement européen CE 1107/2009. Il commence à faire effet dès la première heure d'application.

Le produit doit être vigoureusement agité afin d'assurer la complète mise en suspension des particules solides. Procéder en plusieurs fois si nécessaire. Le produit est un liquide concentré qui doit être dilué à l'eau avant d'être pulvérisé au moyen d'un pulvérisateur à dos avec lance. Le produit concentré doit être dilué à la dose de 250 mL/L. Préparer la solution à pulvériser juste avant l'application. Le produit après dilution est appliqué à la dose de 1,2 à 2,5 L pour 1000 places de poudeuses en fonction de l'importance de l'infestation. Le produit est destiné à être pulvérisé dans les bâtiments d'élevage en insistant sur les structures où les poux se rassemblent (parois métalliques des cages, matériel annexe, poteaux métalliques, mangeoires, convoyeurs, nids de ponte...). Pour un élevage en cages, la solution à pulvériser est appliquée sur les cages en présence des poules. Répéter l'application après 7 jours. Nettoyer le matériel d'application à l'eau.

PRECAUTIONS

DANGER: Contient du Géraniol. Liquide et vapeur inflammables. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime

à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale et nationale.

NETTOYAGE ET STOCKAGE

Nettoyer le matériel d'application à l'eau. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Conservation: À conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et à température ambiante entre 5 et 35°C dans son récipient d'origine, hermétiquement fermé - Durée de conservation: 2 ans à compter de la date inscrite sur l'emballage.

Contenu net : 10 L

UFI: 2U00-DOKF-X002-PE5Q

Substance active biocide (TP18/SL): 10% m/m
Geraniol (CAS No. 106-24-1)



Type de préparation: SL (Concentré Soluble)

Numéro de lot: voir sur l'emballage
*issus de la chimie de synthèse selon le
règlement européen CE 1107/2009

**conforme selon le règlement européen
834/2007



53 Route de Samadet, 64410 Arzacq
Tel: 05 59 04 59 86

SKU: 1FR01204



1FR01204FRT20220811